



***Projet  
institutionnel  
Couvaloup 12***



« Le Centre Couvaloup 12 est un lieu d'accueil, d'animation et de rencontre, avec des locaux accueillants, chaleureux et au décor évolutif. La maison, située au centre ville, est constituée de différents espaces d'activités et de vie ».

Phrase qui définit C12 dans le site web (août 2005)

## 1. Introduction

---

Le but de ce projet institutionnel est de répondre aux trois questions suivantes :

- Où allons-nous ?
- Pour qui travaillons-nous ?
- Pourquoi travaillons-nous ?

Pour cela il faut commencer par comprendre d'où nous partons : quelle est l'histoire de cette institution ?, quelles sont les caractéristiques qui définissent la région et sa population ? Y a-t-il une demande sociale qui justifie l'existence de Couvaloup 12? Et à quels besoins le centre doit-il/veut-il répondre ? Le premier chapitre essayera de répondre à ces 4 questions.

Les objectifs que nous nous sommes fixés, les raisons de notre travail, les moteurs de notre action quotidienne se trouvent dans le deuxième chapitre. Les idées exprimées sont le résultat d'une longue histoire, ainsi que d'une réflexion profonde dans le cadre de la conjoncture spécifique de l'année 2006. Nous avons construit ce document en premier lieu pour guider nos propres pas vers une direction choisie collectivement, avec la tête et avec le cœur. Nous aimerions aussi que ce document soit utile dans le futur, pour les prochaines équipes d'animation, les prochains comités, les prochains politiciens et les prochains usagers.

## 2. Le diagnostic

---

### a. Bref historique <sup>1</sup>

Pour retracer l'histoire du centre, nous nous sommes appuyés sur deux petits fascicules, datant du milieu des années '80, trouvés dans les archives ainsi que sur le site web. Nous en livrons ici un bref résumé qui ne sera certes pas le point fort de ce document...

En janvier 1979 se crée le **Groupe de Réflexion et d'Action Jeunesse / GRAJ**, qui a pour intention d'étudier et de répondre aux besoins exprimés par les jeunes de l'époque. Une enquête auprès de ceux-ci confirme les hypothèses du groupe et met en évidence certaines lacunes, comme l'absence d'une politique de la jeunesse ainsi que le manque de lieux de rencontres ouverts pour les jeunes. Le GRAJ aboutit à la création, en Assemblée constitutive du 26 novembre 1979, de l'Association « Couvaloup 12 » et du centre d'accueil et d'informations. La Municipalité accepte dans sa séance du 11 septembre 1979 la mise à disposition des locaux de l'immeuble communal de Couvaloup12 et accorde un petit crédit pour ses frais d'équipement.

Le 15 janvier 1980, après un aménagement sommaire, le Centre ouvre ces portes. Lors des 6 premiers mois, ont vu près de 10'000 passages de jeunes au Centre. Environ 500 jeunes différents l'ont fréquenté durant les trois premières années dont, 60% d'entre eux provenaient de Morges. Avec toute cette affluence le besoin d'un animateur professionnel est devenu une évidence... Il a donc été engagé le 1<sup>er</sup> janvier 1982.

---

<sup>1</sup> Un quart de siècle d'histoire est difficile à résumer. Nous nous excusons auprès de personnes qui ont été témoins de ces 25 ans d'histoire : vous trouverez certainement ce chapitre incomplet...



La fréquentation a souffert sa première baisse en 1985, d'autres moments creux ont suivi et leurs raisons n'ont pas été analysées... On se dira ici que les institutions, comme les êtres humains, passent par des périodes de hauts et de bas...

Pour faire venir des nouveaux jeunes, Couvaloup 12 organise une grande fête et envoi, aux adolescents âgés de 14- 15 ans domiciliés à Morges, des journaux réalisés au centre. Le résultat est probant puisque des dizaines de nouvelles têtes apparaissent et avec elles, une nouvelle dynamique, aux limites beaucoup plus claires et précises.

En 1997, C12 fête son 15<sup>ème</sup> anniversaire. Une fête de quartier est organisée dans laquelle une quinzaine d'activités sont proposées.

Parallèlement à cela, au vu de la vétusté des locaux, un projet de rénovation est lancé. En 1998 se produit la démolition et reconstruction du bâtiment (avec déménagement des locaux dans la villa Oulevay à la rue des vigneron pendant toute la durée de la reconstruction). Le 27 novembre 1999 s'inaugure le nouveau Centre.

Les années 2004-2005, ont été très difficiles pour Couvaloup 12 qui a vécu une grosse crise institutionnelle dont une des conséquences a été le renouvellement complet de l'équipe d'animation et la restructuration de l'organigramme se manifestant entre autre, par l'engagement d'une animatrice responsable

## **b. Situation du centre en 2006 : spécificité et identité du centre.**

Les auteurs de ce projet ont commencé leur activité, employés en tant qu'animateurs du centre entre août et octobre 2005. Comme dans le passé, des forces et des idées ont surgi pour remonter la pente, faire revenir les jeunes, et remplir à nouveau cette grande maison d'énergie positive.

Aujourd'hui, le public potentiel concerné par l'existence du centre est de 4000 jeunes environ (sur une population totale de 50'000 habitants, environ).

Entre septembre et décembre 2005, le Centre a enregistré 1313 passages représentant 223 jeunes différents qui, pour 160 d'entre eux ont accepté de remplir une fiche d'informations les concernant. C'est ainsi que nous pouvons dire que 66% de ceux ayant rempli la fiche sont des garçons et 68% de ces jeunes vivent à Morges...

Couvaloup 12 est le centre le plus grand et le plus équipé du district de Morges. Il est donc à même d'organiser de multiples activités et de proposer plusieurs services différents.

C'est un centre régional qui peut offrir des prestations à tout le district, en tenant compte des réalités des deux autres centres pour jeunes implantés actuellement dans la région à Préverenges et à St-Prex.

Couvaloup 12 bénéficie d'un budget de fonctionnement annuel avoisinant les CHF. 330'000 (ce budget peut fluctuer légèrement en fonction de la participation des communes environnantes). L'existence du Centre repose sur les fonds publics : 95% des fonds de C12 proviennent des subventions communales, dont 80% de la commune de Morges et le reste des communes avoisinantes. Les charges du budget sont réparties comme suit : 60% concernent les salaires, 25% le loyer et l'entretien des locaux, 4% les frais liés à l'administration et 11% à l'organisation des animations et activités avec et pour les jeunes.

Le co-financement du centre depuis maintenant 25 ans est un indicateur clair du fait que l'implantation d'un tel centre dans notre région est un réel besoin.

C12 est un centre **urbain**, situé au centre ville de Morges. Cette réalité suppose la présence de transports en commun, la proximité des voisins, des commerces et des services.



C12 est un centre **régional**, car il est co-financé par 30 communes. Il a donc pour mission d'être ouvert et au service, de façon directe et indirecte, de la jeunesse de toutes les communes partenaires. Tous les jeunes concernés sont donc les bienvenus pour fréquenter le centre ou profiter des activités qu'il organise.

Parallèlement, les jeunes peuvent profiter de l'existence du centre à travers les services proposés aux autres centres (prêt de matériel, par exemple) ou grâce à l'influence que Couvaloup 12 peut avoir sur la politique régionale de la jeunesse.

### **c. Identification de la demande sociale et des besoins des jeunes usagers.**

Pour avoir plus de précisions sur les raisons qui ont poussé les communes à financer un centre pour jeunes nous avons posé, aux représentants des communes et aux participants de la commission intérêt soutien jeunesse, les deux questions : **où allons-nous** et **pour qui travaillons-nous** ? Nous avons interrogé spontanément ces personnes dans le cadre de diverses réunions. Elles n'ont donc pas eu la possibilité ni de les étudier ni de réfléchir longuement aux réponses... Cependant, la tendance principale qui ressort est le fait que Couvaloup 12 doit s'ouvrir à tous les jeunes de la région et non se centrer sur un groupe en particulier. « *Ce n'est pas à Couvaloup 12 de tout réparer* » (N. Gorrite, conseillère municipale) « *Couvaloup 12 doit promouvoir la culture pour un maximum de personnes* » (un représentant de la commune de St-Prex lors de l'A. G. extraordinaire de nov. 05).

En résumé, de la part de bailleurs de fonds, la demande que le centre de rencontres et d'animation « Couvaloup 12 » dirige sa mission pour **créer un cadre à l'intérieur duquel organiser des activités variées et répondre aux besoins (ou envies) de la plus grande quantité de jeunes de la région** est formellement exprimée.

Afin de connaître également les attentes et les besoins des jeunes à notre rencontre, nous avons élaboré un questionnaire à leur intention et avons interviewé directement 19 jeunes âgés entre 12 et 18 ans.

Wacheux (1996) souligne que « *la mise en œuvre d'un processus de recherche qualitatif, c'est avant tout vouloir **comprendre** le pourquoi et le comment des événements dans des situations concrètes* »

Le choix d'une méthode qualitative de collecte de données impliquait de recourir à un échantillon construit, théorique, qui ne prétend à aucune représentativité statistique. Le coût et le temps d'analyse d'un corpus recueilli auprès d'un échantillon représentatif de la population de la région auraient été prohibitifs. Les critères d'échantillonnage ont été définis selon les facteurs supposés faire varier les intérêts et les besoins (âge, sexe, niveau et voie dans l'école, région de domicile). Nous avons donc interviewé des filles et des garçons, qui viennent et qui ne viennent pas au centre, de jeunes et des moins jeunes, de VSO, VSG, VSB, gymnase, apprentissage et attente de formation.

Il en est ressorti les résultats suivants :

- La majorité des jeunes ont connu le Centre et y sont venus parce que des amis leur en avaient parlé. Un jeune seulement y était venu la première fois grâce à une animation du passeport vacances. Le bouche à oreille est le principal moyen pour les jeunes de connaître et de fréquenter le centre.
- La majorité des jeunes y viennent pour rencontrer leurs amis avec lesquels ils vont profiter des différentes activités proposées durant l'accueil. Un jeune a aussi exprimé le fait que le centre est pour lui un lieu « sans contraintes ».



- La plupart des jeunes ne savent pas que le centre peut proposer autre chose que les moments d'accueils. Certains ont toutefois cité les ateliers, les soupers et les sorties. Cela peut vouloir dire que, pour la majorité de nos interviewés le centre est d'abord un lieu de rencontres protégé du monde des adultes et que la nature des activités proposées est moins importante que le fait de se retrouver entre amis.
- Tout les interviewés sont d'accord, justifient et expriment le besoin d'un tel centre à leur intention. La majorité de ceux qui le fréquentent disent que sans C12, ils devraient rester dehors et ne pourraient pas voir leurs copains aussi souvent ni dans les mêmes conditions de confort. Un jeune a exprimé que le centre était pour lui « *comme une 2<sup>ème</sup> maison* »... Ceux qui n'y viennent pas estiment néanmoins que même si pour eux le centre n'est pas nécessaire, d'autres jeunes en ont besoin pour se rencontrer sans les parents, ou pour ne pas être seuls.
- Deux des jeunes qui fréquentent le centre pensent que la croyance que ce lieu est réservé aux « yos » ou aux jeunes en difficulté peut être dissuasive pour certains jeunes malgré le fait qu'ils pourraient également en avoir besoin ou envie...

On le voit dans notre questionnaire, le besoin d'un centre de jeunesse est réellement ressenti par la population cible. C'est une excellente nouvelle !

Cependant, ce n'est pas clair dans la tête de tous que C12 est un centre pensé pour tous les jeunes et pas seulement pour une certaine catégorie.

A la question posée : qu'est-ce que ça changerait pour vous si C12 n'existait plus ? Les jeunes ont répondu que :

- leur quotidien serait différent car ils auraient moins la possibilité de rencontrer leurs copains ou de faire de nouvelles connaissances. Ils verraient leurs vies comme plus ennuyantes puisqu'il n'y aurait plus de lieu où retrouver du monde sans être obligé de payer quelque chose (comme dans les bars).
- Pour la petite minorité des jeunes qui viennent presque quotidiennement, ils expriment que leurs vies changeraient beaucoup et l'un d'entre eux a dit « *je n'aurai plus ma deuxième maison* ». Un autre a évoqué : « *si C12 n'existait pas il y aurait beaucoup plus de « merde » à Morges car les jeunes ne pourraient pas se défouler grâce aux activités de C12 alors ils devraient se défouler autrement...* »

La majorité des jeunes ont répondu que si le Centre a été créé c'est pour répondre à leurs besoins. Deux ont dit qu'il est né comme soutien à la jeunesse, pour ouvrir le dialogue et proposer des activités spécifiques. Deux jeunes supposent que l'intention était d'éviter que les jeunes traînent dehors et qu'ils fassent des « conneries » et l'un pense qu'avant le centre était réservé aux grands (20 ans) car il y avait plus de liberté. On le voit nettement, notre petite enquête nous dit que, selon leur représentation le centre a été créé pour les jeunes et s'il existe toujours c'est parce que certains d'entre eux en ont un réel besoin.

Quand on les a interrogés sur ce qu'ils y changeraient s'ils pouvaient le faire, la plupart ont répondu « rien ». Toutefois,

- trois rêvent d'une autre déco ;
- un autre pense que les jeunes devraient plus parler avec les animateurs ;
- un souhaite changer le prix des activités (bien que ce ne soit pas cher, pour certains qui n'ont pas de moyens, ça l'est encore trop...).



Ces réponses nous montrent que, de manière générale, les jeunes interviewés sont satisfaits du centre puisque les changements proposés sont relativement légers...

Sur le rôle des animateurs, la majorité des jeunes pensent que :

- les animateurs sont là pour mettre et faire respecter un cadre, soit : éviter les bagarres, régler les différends et les problèmes, faire les arbitres, éviter que les grands empêchent les petits de faire ce qu'ils ont envie, faire respecter le matériel.
- Selon eux, les animateurs sont garants du bon fonctionnement du lieu.
- Pour d'autres, les animateurs ont fonction d'accueillir les jeunes et leur présenter le Centre.
- Quelques uns ont rajouté l'idée qu'ils y mettent de l'ambiance, qu'ils « animent », qu'ils donnent des conseils et qu'ils parlent aux jeunes.
- Un jeune a mentionné que les animateurs doivent apporter leur soutien dans divers domaines, gérer l'administration, garantir l'organisation des activités proposées par les jeunes et organiser le centre.

En résumé, la plupart de jeunes reconnaissent la nécessité d'un adulte pour marquer le cadre et le faire respecter, ainsi que les accompagner à l'intérieur de ce cadre (animer, conseiller, soutenir, etc.).

En ce qui concerne l'offre de la région pour les jeunes ils répondent que :

- La majorité de ceux qui viennent au centre trouvent que la région ne propose pas suffisamment d'activités pour les jeunes. Selon eux il devrait y avoir plus de fêtes, un bowling ou une disco, un bar à leur seule intention (« *sans fumée et sans vieux* »), ou un autre centre qui ferme vraiment tard le soir et surtout pour les plus grands.
- Un jeune remarque qu'il manque des activités pour les petits (moins de 12 ans) et des locaux à louer pour des groupes.
- Certains trouvent que Morges est une ville de vieux car dès qu'il se passe quelque chose les gens se plaignent du bruit.
- Cependant quatre des adolescents qui viennent régulièrement au centre pensent que la ville propose assez d'activités pour eux, notamment l'école. Un de ces quatre a même affirmé que Morges est « *la meilleure ville que je connais en Suisse* ».
- La majorité de ceux qui ne viennent pas au centre trouvent qu'il y a assez d'activités proposées dans la région.

Des conclusions restent difficiles à tirer de ces réponses. On peut relever que les nécessités de ceux qui viennent et de ceux qui ne viennent pas au centre semblent être différentes au sujet de l'offre d'activités organisées par la région. La majorité des jeunes qui fréquentent le centre semblent ressentir le besoin de plus d'activités, à contrario ceux qui n'y viennent pas semblent être satisfaits avec l'offre existante.



### 3. La conception du projet

---

#### a. Les valeurs de base.

L'idée de valeur est liée à la capacité humaine de juger éthiquement les pensées et les actions. C'est à dire de décider si une pensée ou une action est jugée positivement d'un point de vue éthique (liée au « bien ») ou négativement (liée au « mal »).

Nous avons tous des jugements liés aux valeurs et les animateurs ont leur propre échelle de valeurs qu'ils transmettent aux jeunes.

C'est pourquoi, notre objectif ici est de nous accorder sur les valeurs que le centre veut véhiculer. Mais aussi de faire réfléchir les usagers sur leur propre échelle de valeurs et la rendre consciente.

Les valeurs clés que nous aimerions véhiculer dans le centre sont les suivantes :

---

**La tolérance, la solidarité, la responsabilité, l'estime de soi, l'empathie, la liberté, la justice, l'équité et la citoyenneté.**

---

#### Définitions de ces termes :

**La tolérance** : capacité d'accepter et aller au-delà des différences d'autrui (ses pensées, sa religion, sa culture, ses goûts musicaux, etc.). Réfléchir aux raisons qui poussent l'Autre à avoir un point de vue différent du nôtre.

**La solidarité** : ce qui pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle. Capacité à soutenir, accompagner l'autre. Etre solidaire c'est agir ensemble et non chacun pour soi, en particulier pour surmonter les difficultés. L'accent est mis sur le processus de faire ensemble et non sur les résultats obtenus.

**La responsabilité** : capacité à reconnaître et assumer ses actes. Capacité à prendre des décisions en tenant compte des conséquences et être prêt à affronter ces conséquences (ainsi qu'aux conséquences imprévues).

**L'estime de soi** : représentation mentale positive de soi même quant à ses propres qualités et habilités. Elle suppose une perception de ses forces et de ses difficultés ainsi qu'une conscience de ses limites personnelles.

**L'empathie** : capacité de faire un effort pour se mettre à la place de l'autre, celui qui vit nécessairement dans une situation et un contexte différent du nôtre, contexte qui peut, en partie expliquer ses choix, ses actes, ses opinions, ses sentiments, etc.

**La liberté** : possibilité d'exercer sa volonté en agissant ou en n'agissant pas sans empiéter sur la liberté des autres, c'est-à-dire sur sa capacité à exercer sa volonté d'agir ou de ne pas agir (agir ou s'exprimer).

**La justice** : système qui permet à chacun de faire valoir ses droits, tout en défendant les droits des autres.

**L'équité** : souci d'organiser la société selon des principes qui tiennent compte des éventuelles disparités entre ses membres et qui veille à ce que personne ne soit laissé pour compte. Système qui tend à l'égalité de droits et des pouvoirs pour tous à travers des pratiques qui évitent que des groupes donnés soient désavantagés.



**La citoyenneté :** être citoyen, c'est être partenaire de plusieurs responsabilités communes auxquelles on participe en s'informant, en informant, en travaillant, en consommant, en produisant, en exprimant un avis, etc. En conséquence la citoyenneté, c'est la capacité de reconnaître les valeurs éthiques requises pour la vie en commun, d'effectuer et d'agir avec la conscience d'appartenir à un corps social organisé.

Notre objectif est de transmettre ces valeurs aux jeunes par notre attitude quotidienne à l'intérieur du centre, dans notre relation avec eux, entre nous et envers les différents acteurs avec qui nous avons des relations (diverses institutions de la région, les communes, etc.). Nous souhaitons, en plus, prévoir des espaces spéciaux pour partager la réflexion sur les valeurs avec les jeunes, entre nous et avec d'autres partenaires.

## b. Objectifs et moyens

Au vu de la demande sociale exprimée, les besoins identifiés de la part des différents acteurs, l'identité et l'histoire du centre et de sa région définis, nous avons construit les objectifs et les moyens suivants sur la base des valeurs que nous voulons défendre.

OBJECTIFS	MOYENS
1. Concerner, par la mission et les activités du centre, un nombre conséquent de jeunes (à définir le plus précisément possible chaque année dans le projet d'animation).	<ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir le centre à l'extérieur (actions de promotion, site Web, publicité, informations sur les activités, publications).</li><li>• Aller à la rencontre des jeunes en dehors du centre.</li></ul>
2. Rendre notre structure aussi accessible que possible aux adolescents de 12 à 18 ans pour pouvoir atteindre un échantillon représentatif de la population de Morges et des environs. Cela signifie accueillir une population aussi <b>hétérogène</b> à l'intérieur du centre que celle que nous trouvons dans le cadre de la communauté extérieure.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aménager le centre d'une façon telle que chaque jeune puisse s'y sentir à l'aise.</li><li>• Proposer un rituel d'accueil.</li><li>• Eviter les exclusions tant que possible.</li><li>• Maintenir un cadre précis qui empêche les débordements et les conflits.</li><li>• Proposer de activités variées qui puissent répondre à des besoins hétérogènes.</li><li>• Mettre en place des prestations de services et de loisirs à des prix adaptés aux budgets des jeunes.</li></ul>
3. Créer un cadre clair, cohérent avec les valeurs définies auparavant, différent de la famille et de l'école. Ce cadre devrait permettre aux jeunes de se rencontrer et d'expérimenter la vie sociale.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer à deux animateurs, les permanences d'accueil.</li><li>• Rédiger des règles simples à respecter absolument à l'intérieur du centre. Les afficher, les faire lire aux adolescents lors du rituel d'accueil, les respecter et les faire respecter.</li><li>• Prévoir des mesures en cas de non respect des règles (discussion au bureau, exclusions à temps variable selon le problème, travaux de réparation). Ne pas hésiter à faire recours à la police si nécessaire.</li></ul>



<p>4. Favoriser des relations respectueuses entre les individus, entre les groupes à l'intérieur du centre et avec la communauté extérieure.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etre attentifs à la dynamique des groupes et veiller à son développement dans le cadre de toutes les activités.</li><li>• Organiser et susciter l'aménagement et l'existence d'activités dans le cadre de la vie sociale de Morges et des communes environnantes.</li><li>• Ouvrir et faire connaître le centre aux habitants de la région.</li><li>• Travailler en réseau et donc en coordination avec les autres institutions.</li></ul>
<p>5. Soutenir et encourager la participation des jeunes à la gestion du centre, des activités et de leurs projets, en vue de développer leur autonomie.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rendre les jeunes conscients qu'ils sont notre premier interlocuteur et que nous sommes à l'écoute de leurs besoins.</li><li>• Accepter de perdre une partie de notre pouvoir, accepter l'imperfection.</li><li>• Accompagner et encourager les jeunes autant que possible à s'engager.</li><li>• Valoriser chaque acte qui peut être synonyme de responsabilisation.</li><li>• Proposer un soutien de base pour des démarches officielles (recherches d'emplois, etc.)</li></ul>
<p>6. Proposer des activités qui favorisent la réflexion, qui permettent aux jeunes de s'exprimer sur des sujets qui les touchent et qui développent leur esprit critique.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etre attentifs aux sujets qui peuvent susciter la réflexion chez les jeunes.</li><li>• Soutenir chaque jeune lorsqu'il exprime son opinion sur un sujet quel qu'il soit.</li><li>• Favoriser l'accès et l'apprentissage à des techniques de communications modernes et artistiques (musique, vidéo, Internet, danse, dessin...)</li></ul>
<p>7. Défendre les besoins des jeunes de 12 à 18 ans auprès des institutions régionales et sur le plan politique.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etre attentifs aux besoins des jeunes de la région.</li><li>• Favoriser l'intégration des jeunes dans une politique régionale de la jeunesse en jouant le rôle de médiateur entre les politiciens, les institutions et les jeunes.</li></ul>
<p>8. Mener de actions de prévention de la santé clairement ciblées et planifiées.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choisir deux sujets précis de prévention et entreprendre, en cohérence avec nos choix, des actions concrètes chaque année.</li></ul> <p>Exemple : diététique : offrir des fruits, penser des menus équilibrés pour les repas, parler du sujet, organiser des conférences, mettre à disposition des dépliants informatifs, etc.</p>
<p>9. Offrir un espace d'écoute et de disponibilité envers les jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser notre travail et les permanences d'accueil de façon à être disponibles et réceptifs aux diverses demandes et aux jeunes.</li></ul>
<p>10. Véhiculer une image cohérente avec nos valeurs et nos objectifs. Cette image concerne d'une part nos choix</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Créer une publicité et maintenir un discours vers l'extérieur en cohérence avec les valeurs choisies et les objectifs fixés.</li><li>• Travailler en réseau avec tous les acteurs régionaux</li></ul>



de communication envers l'extérieur et d'autre part la qualité de nos relations internes.

du domaine de la jeunesse (autres centres de loisirs, services sociaux et institutions actives dans l'insertion professionnelle, éducateur de proximité et espace prévention, médias locaux).

- Développer des contacts et des liens inter institutionnels et inter personnels avec tous ces acteurs.
- S'efforcer d'être solidaires, tolérants, empathiques, justes, responsables, équitables et bons citoyens au quotidien avec les jeunes, entre nous : comme équipe et dans nos relations avec le comité.

Chaque année nous déclinons ces objectifs et ces moyens avec plus de précision dans le projet d'animation. Les indicateurs pour évaluer l'accomplissement de chaque objectif seront aussi définis dans le cadre du projet d'animation annuel.

### **c. Groupe porteur du Projet Institutionnel**

Ce Projet Institutionnel a été rédigé par l'équipe d'animation avec la collaboration et l'aval du comité, des bailleurs de fonds, et de certains politiciens de Morges et de sa région. Nous avons aussi demandé leur avis à un échantillon de jeunes de la région.

Concrètement, ce document sera surtout appliqué et porté par l'équipe d'animation. Toutefois, il prendra sa pleine valeur de document institutionnel par le fait qu'il ne soit pas lié uniquement aux professionnels du centre. C'est pourquoi, le comité de l'association qui est l'organe responsable de la continuité de la politique d'animation s'en porte garant et le considère comme un instrument pour assurer la cohérence et la pérennité du centre vers des objectifs à long terme.

La réalisation de ce projet au fil du temps dépend du degré d'accord avec son contenu des partenaires suivants :

- l'équipe d'animation ;
- le comité Couvaloup 12 ;
- la commune de Morges et la plupart des communes avoisinantes ;
- les usagers, bien évidemment.

Dans un deuxième plan, pour que le projet puisse atteindre la totalité de ses objectifs d'autres collaborations nous sont précieuses, il s'agit des:

- sponsors et des commerçants locaux ;
- autres centres pour jeunes de la région ;
- médias locaux et de l'office du tourisme de la ville de Morges ;
- organisateurs du passeport vacances et d'autres activités qui concernant la jeunesse ;
- représentants des écoles ;
- responsables de l'Espace Prévention ;
- responsables de la Police,
- divers professionnels concernés par les questions liées à la jeunesse ;
- de la communauté en général (voisins, parents, citoyens, etc.).

Le Projet Institutionnel est remis à chaque nouveau membre de l'association.

Il peut être modifié suite à des suggestions des membres du comité, des bailleurs de fonds ou de l'équipe d'animation.

Les modifications souhaitées devront être validées par le comité et l'équipe d'animation et présentées lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire.



Toute proposition, par quiconque le souhaite, est la bienvenue. Elle sera discutée et une réponse y sera apportée à son auteur.

## 4. Index

---

1. Introduction	page 1
2. Le diagnostic	
a. bref historique	page 1
b. situation du centre en 2006	page 2
c. identification de la demande sociale et des besoins des jeunes usagers	page 3
3. la conception du projet	
a. les valeurs de base	page 6
b. objectifs et moyens	page 7
c. le groupe porteur du Projet Institutionnel.	Page 9